

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 20 27 90

Fax : +32 (0) 71 30 48 79

Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

SCIENCES DE L'ERGOTHERAPIE 1			
Code	PAEG1B53ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	84 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Cécile LEROY (cecile.leroy@helha.be) Valérie GOUBE (valerie.goube@helha.be) Bruno PLUMAT (bruno.plumat@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE introduit les concepts de base liés à la pratique de l'ergothérapie.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.4 Construire son projet professionnel
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
 - 4.5 Prévoir l'évaluation du processus d'intervention ergothérapeutique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant de bloc 1 en ergothérapie sera capable, seul de :

- (1) de maîtriser le concept de l'occupation humaine.
- (2) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent l'occupation humaine.
- (3) de connaître et expliquer les différentes classifications internationales telle que la CIF et PPH.
- (4) d'identifier et d'expliquer les critères métrologiques liés à l'évaluation.
- (5) récolter et analyser des données prises durant les différentes séquences de cours

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG1B53ERGA	Méthodologie, didactique et analyse des modèles 1	12 h / 1 C
PAEG1B53ERGB	Pratique de l'évaluation	12 h / 1 C
PAEG1B53ERGC	Fondements de l'ergothérapie	60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG1B53ERGA	Méthodologie, didactique et analyse des modèles 1	10
PAEG1B53ERGB	Pratique de l'évaluation	10
PAEG1B53ERGC	Fondements de l'ergothérapie	40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage (AA) sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

Deux cas de figure peuvent se présenter :

1° Lorsque toutes les AA composant l'UE présentent des cotes $\geq$ à 10/20, la note de l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes AA de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci. L'UE est alors validée et cette précision est indiquée sur le relevé de notes à côté de la note de l'UE.

2° Dans tous les autres cas, le jury d'UE prendra la décision de la validation ou non de l'UE sur base de l'acquisition ou non des compétences évaluées au sein de l'UE. Si le jury de l'UE décide de la valider, la méthode décrite dans le point 1 est appliquée. Si le jury de l'UE décide de ne pas valider l'UE, un « NV » pour « non validé » apparaîtra à la place de la note de l'UE dans le relevé de notes.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à moins une des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique)

Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les AA d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie, didactique et analyse des modèles 1			
Code	16_PAEG1B53ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Valérie GOUBE (valerie.goubé@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de méthodologie, didactique et analyse des modèles 1 consiste à accompagner l'étudiant dans le choix de techniques d'apprentissage propres à son profil d'apprentissage afin d'augmenter ses chances de réussite dans l'enseignement supérieur.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable seul :

- (1) Identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent l'occupation humaine. (C1.2)
- (5) récolter et analyser des données prises durant les différentes séquences de cours (C5.1)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours de 12h sera divisé par ces différents chapitres:

- 3h : techniques de prise de notes (manuscrites, dactylographiées, Mindmapping, Sketchnoting),
- 3h : profils d'apprentissage et mémorisation
- 3h: planification et organisation des temps d'étude
- 3h : trucs et astuces pour la rédaction de travaux, suivi de corrections sur Word, utilisation d'Excel...

Démarches d'apprentissage

- Cours magistraux pour aborder les points théoriques,
- Exercices pratiques individuels,
- Exercices pratiques en petits groupes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité des enseignants et support disponible en ligne.

Ouvrages de référence

- GIORDAN A., SALTET J., « Apprendre à apprendre »,2012, éd. Flammarion

- WEBER H., « objectif mémoire, au lycée et à l'université, (re)trouvez le goût de travailler avec plaisir et efficacité », 2013, éd. Eyrolles, Paris.
- DE KIETELE R., DE ROO-ADRIANS S., DRAIME J. et al., Question(s) de méthode-comment étudier à l'université?, 12^e édition, 2002

Supports

ppt, vidéo,...

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consistera en une reprise des exercices réalisés lors des cours ainsi que l'évaluation des différentes méthodes utilisées dans tes contextes de cours et d'études.

Un travail réflexif sur ces différentes techniques sera demandé auprès des étudiants.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La note obtenue en évaluation continue du Q1 est automatiquement reconduite en Q3.

Les étudiants qui ont un taux supérieur à 20% d'absence injustifiée, peuvent de voir refuser l'accès à l'évaluation.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pratique de l'évaluation			
Code	16_PAEG1B53ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bruno PLUMAT (bruno.plumat@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Lors de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera amené à découvrir, comprendre et appliquer les concepts d'évaluation employés dans le cadre de l'ergothérapie. Cette démarche sera mise en lien avec les cours de méthodologie et de fondements en ergothérapie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'AA, l'étudiant de bloc 1 en ergothérapie sera capable, seul de :

- (1) de maîtriser le concept de l'occupation humaine.(C4.1)
- (2) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent l'occupation humaine.(C4.1)
- (4) d'identifier et d'expliquer les critères métrologiques liés à l'évaluation. (C4.5,
- (5) récolter et analyser des données prises durant les différentes séquences de cours (C1.1, C1.4, C1.5)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction et définition du concept d'évaluation
- Définition des critères métrologiques d'une évaluation
- Méthodologies évaluatives employées en ergothérapie

Démarches d'apprentissage

- Apports théoriques (6h)
- Travaux pratiques en sous-groupes (6h)

Mise en situation au travers d'outils employés dans le cadre de la profession
Analyse critique et démarche réflexive relatives aux méthodologies évaluatives utilisées en ergothérapie
Réalisation d'une capsule vidéo relatant une démarche évaluative
Analyse critique de cette démarche évaluative

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité de l'enseignant et proposition d'exercices supplémentaires.

Ouvrages de référence

J.-M. CAIRE, « Nouveau guide de pratique en ergothérapie : entre concepts et réalités. », Ed SOLAL, édition 2008
JP MAHIAANT, "Vérification des compétences exécutives en résolution de problèmes", Ed SOLAL, 1re édition 2013
S. MEYER, « De l'activité à la participation » ; Ed De Boeck , Collection Ergothérapie Solal, mars 2013, 288

Supports

PPT/séquences filmées/Outils concrets d'évaluation

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un travail écrit d'analyse d'une démarche évaluative ainsi qu'une capsule vidéo de présentation seront réalisés par les étudiants et feront l'objet de l'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100			Trv	100
Période d'évaluation						

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fondements de l'ergothérapie			
Code	16_PAEG1B53ERGC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cécile LEROY (cecile.leroy@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de fondements de l'ergothérapie a pour objectif de poser les bases de la théorie relative à la profession d'ergothérapeute. L'étudiant découvrira et maîtrisera à la fin de ce cours les paradigmes et les concepts qui sous-tendent l'ergothérapie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant de bloc 1 en ergothérapie sera capable (C1.1, C1.2, C1.4, C4.1), seul de :

- Connaître l'histoire de la profession.
- De maîtriser le concept de l'occupation humaine.
- D'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent l'occupation humaine.
- Structurer le recueil d'information par l'utilisation des modèles ergothérapeutiques
- Synthétiser les informations au travers du diagnostic ergothérapeutique

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

-
- Historique
- Instances
- Définition de l'ergothérapie
- Définition des concepts sous-tendant la profession
- Théorie occupation humaine
- Etude du processus ergothérapeutique au travers divers modèles :
 - o CCTE
 - o MOH
 - o MCREO
 - o PEOP
 - o Kawa

Démarches d'apprentissage

- Cours magistraux ;
- Réflexion sur base de documents divers ;
- Travail personnel d'appropriation des concepts;
- Travaux pratiques autour des concepts.

Dispositifs d'aide à la réussite

- examen blanc en novembre
- disponibilité des enseignants
- ppt disponible sur la plateforme

Ouvrages de référence

J.-M. CAIRE, « Nouveau guide de pratique en ergothérapie : entre concepts et réalités. », Ed SOLAL, Marseille 2008, pp358

R. HAGEDORN, « foundations for practice in occupational therapy », Ed Churchill Livigstone, TORONTO, third edition 2001

E. TOWNSEND, H. POLATAJKO, Habilité à l'occupation Deuxième édition, CAOT Publications ACE, pp487, Ottawa 2013

S. MEYER, « De l'activité à la participation » ; Ed De Boeck , Collection Ergothérapie Solal, mars 2013, 288

D. PIERCE, La sciences occupationnee, Ed De Boeck Sup, 2016, pp364

B. DUBOIS, Guide du diagnostic en ergothérapie, Ed de Boeck Sup, 2017, pp96

Supports

ppt
exercices disponibles sur la plateforme

4. Modalités d'évaluation

Principe

Durant tout le quadrimestre, l'étudiant sera amené à effectuer des exercices dans le but de s'approprier la matière. Chaque étudiant constituera un portfolio dans lequel il rassemblera tous ces exercices. Les enseignants veilleront à donner un retour régulier sur le contenu du portfolio et ce uniquement durant le Q1.

L'examen oral se fera sur base de celui-ci.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	60			Evc	60
Période d'évaluation	Exo	40			Exo	40

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Les étudiants n'ayant pas présenté de portfolio ne sont pas admis à l'examen oral.

Intervenants: Brasset Emilie, Leroy Cécile.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

